

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le dix sept juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Epeugney s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mr Gérard MOUGIN, Maire,

Présents : MOUGIN Gérard - BONNET Joëlle - BONNET Christophe - CLEMENT Laetitia - ANDRIEU Pascale - LETONDAL Rémi - CRETIN Guillaume - TAUVERON Romuald - CLEMENT Jean-Michel -

Absents excusés : Jean-Marie JACQUIN - André DOZIÈRES -

Procuration : -

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil ; Joëlle BONNET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Le procès-verbal de la séance du 13 mai 2020 est validé à l'unanimité des membres présents.

I - DÉCISIONS BUDGÉTAIRES MODIFICATIVES

1.1 - Budget communal

Vu la délibération n° 2020-13-05-01 du conseil municipal en date du 13 mai 2020 accordant une remise gracieuse à la SCI Lugalt - à Mme Sandrine PINA et à l'Association Asalée ;

Le Maire expose au conseil municipal la nécessité de procéder au transfert de crédits sur le compte 6718 - Autres charges exceptionnelles - afin de régulariser les annulations de loyers du mois de mai 2020 concernant la SCI Lugalt - Mme Sandrine Pina (cabinet infirmier), et l'Association Asalée, soit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
DF 022 - Dépenses imprévues	950 €	
Total DF 022	950 €	
DF 6718 - Autres charges exceptionnelles		950 €
Total DF 67		950 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (9), décide d'approuver la décision budgétaire ci-dessus mentionnée.

1.2 - Budget Bois

Le Maire rappelle au conseil municipal que lors de l'adoption du budget primitif « Bois » - section investissement - la fourniture et la pose de 3 barrières pivotantes en acier, de panneaux signalétiques, ainsi que l'installation de « merlons » avaient été inscrits au compte 2152 (installation de voirie). Ces barrières seraient installées dans les chemins forestiers situés le long de la RD9.

Les membres de la commission « Bois » et la Ste SNM (Signalisation Nouvelle de Marquage) de Rurey, ont procédé le 27 mai dernier à une visite sur site.

Un devis a été établi pour un coût global s'élevant à 9 260.25 € HT (11 112.30 € TTC) en prenant en compte la pose de barrières bois double lisse (42 ml) en lieu et place des merlons initialement prévus.

L'assemblée délibérante décide de laisser le futur conseil municipal étudier la proposition de la SNM et de prendre la décision finale. Par conséquent, aucune décision modificative ne sera soumise au vote de l'assemblée lors de cette séance.

II - DEMANDES DE SUBVENTIONS

2.1 - AC ! Besançon « Agir ensemble contre le chômage » et Association Jeunes Sapeurs - Pompiers Loue Lison : le CM décide de ne pas donner suite à ces demandes.

III - TERRAIN AISANCE

Mr le Maire donne lecture d'un courrier de Mr Mme F. Monnet, domiciliés 1, rue de l'ancienne gare à Epeugney qui sollicitent l'acquisition d'une parcelle de terrain communal cadastrée AB n° 97, jouxtant l'arrière de leur propriété, d'une superficie de 24 ca.

Constant que cette parcelle n'empiète pas sur la voirie communale, rue des vergers, et est occupée depuis plus de vingt ans par les propriétaires actuels ainsi que par les propriétaires précédents, conformément aux termes du courrier ci-dessus mentionné,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- d'autoriser la vente de la parcelle cadastrée AB 97 à Mr et Mme F. Monnet ;
- de fixer le prix de vente du terrain à 23.00 €/m² ;
- dit qu'un transfert du domaine public dans le domaine privé communal doit préalablement être effectué ;
- dit que la superficie exacte de cette cession de terrain sera définie lors de la transaction définitive ;
- dit que les frais de notaire et de géomètre (*le cas échéant*), seront à la charge des acheteurs.
- Autorise le Maire à procéder aux démarches administratives nécessaires à cette transaction.

IV - ELECTION 2^{ème} TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

En raison des normes sanitaires imposées par l'épidémie de Coronavirus, le scrutin du 28 juin 2020 aura lieu **Salle de la Sorbonne** (*autorisation préfectorale du 11 juin 2020*).

Composition du bureau de vote : Président : Gérard Mougin - Assesseurs : Christophe Bonnet - Rémi Letondal - Secrétaire : Laetitia Clément –

Le CM précise que les nouveaux élus et les candidats au 2^{ème} tour des élections ont la possibilité d'assister au déroulement du scrutin.

V - URBANISME

CUa : - Etude Me Audrey Belz - Thonon les Bains – Parcelle AB 99 + AB 105 (1/5) - 30 ue de l'ancienne gare.

CUb : - Etude Me Zedet – Ornans – Parcelle AB 36 – 19 rue des vergers –

Déclarations préalables

- Mr Guillaume CRETIN - rue du Mont - Parcelle AA 32 - 12 rue du Mont -
 - + Installation piscine hors sol 26.88 m² -
 - + Création abri poubelle (non fermé) 2.4 m x 1.2 m - hauteur : 2 m – Couverture tuiles mécaniques identiques à l'existant.
 - + Nicolas AYMONIN /Pascaline SAIRE - 15 rue des vergers - Parcelle AB 24 -
Création de 4 fenêtres de toit 78*98 (modification DP N0022).

VI - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

6.1 - Le bureau de l'ACCA d'Epeugney informe le CM d'une proposition concernant la distribution de cartes journalières, qui donneraient le droit de chasse sur la commune d'Epeugney pendant une journée. Les cartes seraient disponibles à la mairie lors de la permanence du vendredi soir et remises par un régisseur, pour un montant de 20 € (pour moitié à la société de chasse, et moitié à la mairie). La recette est évaluée à 200 € par année.

En raison des prochaines élections, la décision appartiendra au prochain conseil municipal.

6.2 - Conseil école du 16 juin 2020 : les effectifs d'élèves sont en baisse à ce jour (94 enfants).

Une liste de travaux a été communiquée dont rénovation cage escalier intérieure école (des crédits avaient été inscrits au BP 2020 en prévision).

Le Maire,
Gérard MOUGIN

